

Adapter le confort de l'habitat au changement climatique

Cette formation aborde le thème du confort énergétique au sein d'un bâtiment, dans un contexte de changement climatique accéléré, ainsi que les solutions à mettre en oeuvre pour s'y adapter.

Objectifs opérationnels

- Mettre en oeuvre des solutions permettant d'anticiper les effets sur le climat dû au changement climatique et améliorer le confort

Public Concerné

- Architectes
- Promoteurs
- Bailleurs

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun pré-requis.

Contenu

Vocabulaire et notions de bases sur le confort thermique

- Grandeurs physiques associées à la thermique
- Types de transferts de chaleur
- Effet de paroi froide
- Définition du confort thermique et introduction des normes associées

Les outils et réglementations sur le confort thermique

- Notion de polygone de confort hygrothermique
- Diagramme de Brager
- Réglementations en vigueur
- Recommandations générales

Air humide et condensation

- Fondamentaux d'une bonne ventilation & qualité de l'air intérieur
- Diagramme de Mollier
- Lien entre thermique et condensation
- Point de rosé

Le renouvellement d'air : systèmes et solutions lors d'aménagement d'espaces >étanchéité à l'air

- Systèmes de ventilation
- Détermination des débits minimum de renouvellement d'air

L'adaptation au changement climatique

- Présentation de la carte de France des risques climatiques
- Présentation des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN)

Focus sur le confort d'été : présentations de solutions

- Tactiques à mettre en oeuvre pour limiter l'inconfort d'été (topographie, bioclimatisme, végétalisation, inertie, déphasage, solutions passives...)

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

GINGER FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11788096478

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
 - Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
 - Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
 - Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
 - Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.
- Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en thermique, spécialisé en génie climatique

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com